

LA LETTRE DE LA



N°74 du 25 octobre 2014 - Page 761 à 765

29 NOVEMBRE 2014 à CAUROY LES HERMONVILLE

9h - Réunion de la Commission de MOTO-CROSS

Réunion du Collège Technique

12h 30 - Repas

14h - Réunion de la Commission de MOTO-CROSS (suite)

16h - Comité Directeur 18h - Pot de l'amitié



AUX PRESIDENTS DE CLUB

Le 22 octobre, nous avons fait les chèques d'indemnités de tous les commissaires qui ont renvoyé leur carnet.

Les retardataires doivent le faire parvenir à

Marcel GOURDET -

54 grand rue –

08 350 Thelonne

ou le contacter au : 06.02.28.35.78 avant le 20 novembre. Passé ce délai, il sera trop tard. Merci aux Présidents de clubs de bien vouloir prévenir leurs licenciés.



Collège Technique

Bonjour à tous,

Samedi 29 novembre 2014, la Ligue a une réunion de commission et un Comité Directeur à Cauroy les Hermonville. Le Président Jean-Pol Tourte m'a proposé une salle pour faire une réunion des Commissaires Techniques LMCA. Nous ferons donc cette réunion le 29 novembre 2014 de 9h à 12h, Retenez cette date et confirmez moi votre présence. Merci.

Ordre du jour :

Bilan de l'année 2014.

Relation entre OCT et Pilotes.

Compte rendu du congrès FFM sur le Technique et Formations.

Règlements Techniques 2015 Ligue.

Désignation OCT 2015.

Formation 2014 des OCT1 et LMCA.

Questions diverses.

Joël.

N° FFM l'épreu	CLUB	LIEU	DENOMINATION	DATE
х	UM Marne	Fresne les Reims	CASM	10-janv.
	Chaumont Enduro 52	Chaumont	ASSEMBLEE GENERALE	24-janv
х	AMC Sommauthe	Sommauthe	CASM	15-févr
	MVCC	Vatry (sous réserve)	Enduro Sprint	22-févr
	MC Charleville	Buzancy (sous réserve)	Course sur prairie	08-mars
	Team Mx Menou	Sainte Ménéhould	MOTO-CROSS	15-mars
155	AMP	Moulin Saint Hubert	MOTO-CROSS	22-mars
	MC Champignolais	Champignol lez Mondeville	MOTO-CROSS	06-avr
(v)	MC Epernay	Epernay	TRANSCHAMPENOISE	12-avr
	MC Epernay	Epernay	RALLYE TOURISTIQUE	12-avr
	MC Charleville	Bogny sur Meuse	MOTO-CROSS	19-avr
	MC Pavillon	La Neuville aux Joutes	MOTO-CROSS – CF ?	26-avr
157	MC Haut Marnais	Poulangy	MOTO-CROSS	01-mai
156	AMP	Buzancy	ENDURO ZUE	03-mai
158	MCCA Hermonville	Hermonville	MOTO-CROSS	08-mai
159	MC Epernay	Epernay	ENDURO ZUE	10-mai
160	UM Marne	Fresne les Reims	MOTO-CROSS	14-mai
	MC Buttes de Beauregard	Taillette	MOTO-CROSS	17-mai
	MC Manre	Manre	MOTO-CROSS	31-mai
161	MCP Rocroi	Rocroi	ENDURO ZUE	31-mai
162	UM Aube	Montgueux	MOTO-CROSS CF Cadet INTER LIGUE	6 et 7 Juin
	AMC Gye en Champagne		CF ENDURO	13 et 14 Juin
	MC Charleville	Charleville	TRANSARDENNAISE	13 et 14 Juin
	Chaumont Enduro 52	Goncourt	ENDURANCE TT QUAD	13 et 14 Juin ?
	AS Domaine de Foolz	Domaine de Foolz	MOTO-CROSS	21-juin
	MVCC	Vatry	ENDURANCE TT	28-juin
163	MCP Rocroi	Monthermé	TRIAL	28-juin
	MC Les Riceys	Les Riceys	24 H MOTO RETRO	4 et 5 juillet
164	AMC Sommauthe	Sommauthe	MOTO-CROSS	05-juil
	MC3C	Le Chene	MOTO-CROSS NOCTURNE	11-juil
x	MC Epernay	Epernay	DEFILMANIA	11-juil
	Team Mx Menou	Sainte Ménéhould	MOTO-CROSS NOCTURNE	18-juil
	MX Ten Pit (CF) sous réserve	Loches/Ource	PIT BIKE	26-juil
	MCCA 2	St Just Sauvage	MOTO-CROSS	9 Aout
	MC Mailly le Camp	Mailly le Camp	MOTO-CROSS	15 Aout
	MC Haut Marnais	Semoutiers	SUPERCROSS	22-août
9	MC Charleville	Chémery/Bar (sous réserve	Course sur Prairie	23-août
	MX2J	Menil Saint Loup	MOTO-CROSS	30 Aout
165	AMP	La Besace	ENDURANCE TT	30 Aout
and the second	MC Buttes de Beauregard	Tailette	MOTO-CROSS	06-sept
	Team Enduro Passion	Suzannecourt	ENDURANCE TT	12 et 13 Septembre
166	MCP Rocroi	Les Riezes	ENDURANCE TT	20-sept
	Team Mx Menou	Sainte Ménéhould	ENDURANCE TT	27 septembre
167	MC Epernay	Vertus	TRIAL	18-oct
x	MC Epernay	Vertus	CASM	24-oct
	MC Les Riceys	Essoyes	ENDURANCE TT	25-oct
x	MC Epernay	Epernay	TELETHON	6 Decembre

RAPPEL AUX RETARDATAIRES : N'oubliez pas de remplir le formulaire d'inscription des épreuves et de l'envoyer, le plus rapidement possible à Amandine

Voici le lien

http://www.ffmoto.org/page/formulaire-inscription-desepreuves/2/B52D7FDD-550EA50A-2A502A50-0420531E



NOTE D'INFORMATION

Afin de vous accompagner tout au long de la saison, la Fédération Française de Motocyclisme vous invite à prendre connaissance des informations ci-dessous, qui faciliteront vos démarches administratives.

COURRIER DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION AU CALENDRIER

Conservez précieusement ce courrier de confirmation d'inscription de votre épreuve au calendrier fédéral. Il vous sera demandé lors de vos démarches et est indispensable si vous souhaitez :

- Effectuer un changement de date;
- Modifier la discipline ;
- Modifier le lieu où se déroule l'épreuve ;
- Modifier le nom du Moto-Club organisateur ;
- Modifier la capacité (Nationale, Européenne, Internationale);
- Annuler l'épreuve.

Nous appelons votre attention sur le fait que votre demande doit obligatoirement être transmise à votre Ligue. En effet, aucune demande ne pourra être traitée sans le visa de votre Ligue.

REGLEMENT PARTICULIER TYPE FFM

Pour simplifier vos démarches auprès de la Préfecture et de la FFM en vue de l'obtention de vos autorisations, nous vous recommandons très fortement :

- <u>D'utiliser les Règlements Particuliers types FFM</u> dès lors qu'ils sont disponibles pour le type d'épreuve que vous organisez. Ces derniers sont à votre disposition sur le site Internet de la FFM <u>www.ffmoto.org</u> dans la rubrique Club visible sur la page d'accueil.
- De ne pas oublier d'annexer <u>l'attestation d'assurance et les horaires</u> de votre manifestation faute de quoi le visa d'organisation FFM ne pourra être délivré. Un modèle d'attestation d'assurance est disponible avec les Règlements Particuliers types FFM.

SUBVENTION FEDERALE

Soucieuse d'accentuer plus encore sa politique d'aide aux Moto-Clubs organisateurs, la FFM a décidé de porter la subvention fédérale à hauteur de <u>1 200 Euros par épreuve</u> au titre de l'année 2015.

Pour l'obtenir, nous vous invitons à apporter le plus grand soin aux informations mentionnées dans votre rapport de clôture, conformément aux articles 2.2.6.17 et 2.2.6.18 du Code sportif :

- Joignez l'autorisation préfectorale ainsi que les PV et décisions de Jury ;
- Joignez la liste des engagés, les résultats, les classements et les relevés sonométriques s'il y a lieu;
- Joignez les rapports d'accident dans l'enveloppe prévue à cet effet ;
- Respectez le délai d'un mois pour joindre le rapport de clôture à votre Ligue.

Monsieur Jonathan Roué se tiendra à votre disposition au 01 49 23 77 09 tout au long de l'année pour vous accompagner dans la réussite de votre organisation.



Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

MESSAGES DE LA FEDE

Bonjour M.

Suite à la réception et au contrôle des licences une manifestation délivrées par votre club, Je vous informe que vous ne devez pas délivrer ou accepter des formulaires de licences « une manifestation » 2013 pour une manifestation en 2014.

Tout d'abord, le tarif n'était pas le même que 2014. Puis, la FFM a changé d'assureur en 2014, ce n'est plus AMV mais le courtier GRAS SAVOYE.

Si vous rencontrez des problèmes pour effectuer ou réceptionner des demandes de licences « une manifestation », vous pouvez contacter directement la FFM afin de trouver une solution au lieu d'utiliser des formulaires obsolètes.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre vigilance pour les prochaines manifestations.

Veuillez recevoir mes sincères salutations sportives,

Thomas COLLEY
Responsable service licences et affiliation

Chère Madame,

Je me permets de revenir vers vous concernant l'événement motocycliste organisé les 18 et 19 octobre derniers à Dommartin le Saint Père.

De nombreux éléments nous ont été rapportés prouvant que les craintes émises par la FFM étaient bien fondées. En effet, il s'agissait bien, comme l'année dernière, d'une manifestation qui aurait normalement dû être soumise à autorisation administrative et qui, par conséquent, activité pénalement réprimée en application de l'article R331-45 du code du sport.

Je ne vous cache pas, une nouvelle fois, mon étonnement sur l'absence de réaction de la part de l'autorité administrative, alors que cette manifestation lui avait été expressément signalée.

Il nous a été indiqué qu'un participant a été évacué par les pompiers à l'occasion de cette manifestation, preuve en est que l'activité en question n'est pas sans risques, même si en l'espèce et par chance, rien de plus grave ne semble s'être produit. Néanmoins, combien de blessés faudra-t-il pour que la sous-préfecture daigne intervenir ?

Que répondre à la colère de nos clubs, qui subissent des pertes financières en raison de contraintes d'organisation de plus en plus fortes, alors que des organisateurs peu scrupuleux sont susceptibles de réaliser de bien meilleurs résultats financiers en faisant fi de leurs obligations et ce, en tout impunité ?

Aussi, dans ces circonstances et avant toute autre démarche que la FFM serait susceptible d'engager, je souhaiterais connaître la position officielle de l'administration sur cette affaire et d'une manière plus générale, sur sa politique en matière de manifestations sportives.

Cordialement,

Alex BOISGROLLIER
Directeur juridique
Fédération Française de Motocyclisme

74 avenue Parmentier – 75011 Paris Tél: 01 49 23 77 54 / Fax: 01 47 00 08 37



PAS DE RALLYE DES ARDENNES MOTO EN 2015

18 octobre : Résultat du vote pour l'attribution de la dernière épreuve pour le championnat de France des Rallyes Routiers 2015.

Après un premier vote à bulletin secret de la CNRR pour éliminer une première épreuve, le résultat a été suivant:

- * rallye des Garrigues: 5 voix
- * rallye des Ardennes: 2 voix
- * rallye du Beaujolais: 0 voix

En conséquence, le rallye des Garrigues n'a pas été retenu pour le deuxième tour.

Le résultat du second tour, toujours à bulletin secret, pour désigner le club organisateur retenu, est le suivant:

- * rallye des Ardennes: 3 voix
- * rallye du Beaujolais: 4 voix

Le rallye du Beaujolais est retenu pour organiser la 7ième épreuve du CFRR les 23 et 24 mai 2015.

La CNRR remercie les trois clubs candidats à une organisation en 2015 de la qualité des dossiers présentés, et espère les retrouver lors des prochains championnats.

Bien cordialement...

Gilles PLANCHON-TOURLY Président de la CNRR

Cordialement



Photo souvenir de la réunion des secrétaires de ligues des 23 et 24 octobre 2014.